|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|

|  |
| --- |
| Section Fitness Zumba - Bulletin Adhésion 2023-2024 -  |

 |

|  |  |
| --- | --- |
| Règlement par :  |  Chèque …………..…….€  Chèque Vacances ou Chèque Sport..……….…...€  |

 |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  Renouvelant  Nouvel inscrit  Facture : oui  non    Licence ASPTT dans une autre section (Si oui laquelle ………………………..)  COURS : FITNESS OU ZUMBA  Pilates :  lundi 18h-19h  Gym douce :  lundi 10h45-11h45  jeudi 10h45- 11h45  vendredi 10h45-11h45  Hatha Yoga : mardi 19h-20h  Circuit Training : mardi 18h-19h  Total Body : mercredi 19h-20h  Yoga/Pilates : samedi 10h30-11h30  Zumba :  lundi 19h-20H  mercedi 20h-21h  ETAT CIVIL DU DEMANDEUR  Mr  Mme Nom : ………………………………………………………… Prénom : …………………………………………………….. Adresse : ………………………………………………………………………….. Code postal :………………. Ville : ………………………………………….. Date de naissance : …. / …. /……… Lieu de naissance : ………………… Nationalité : ……………………… Téléphone domicile :………………… Téléphone travail : ………………….. Mobile :………………………………… Email :……………………………………………………………………………… Fonction publique : oui  non  Si salarié de La Poste / Identifiant RH : ……..  Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations portées ci-dessus et m'engage à respecter la réglementation de la Fédération. J’atteste avoir répondu NON à toutes les questions au questionnaire de santé « QS-SPORT » CERFA N°15699\*01 A : ………………. Le : ……………….. Signature obligatoire du demandeur ou du représentant légal   |  | Honorabilité des encadrants bénévoles et professionnels licenciés La licence que je sollicite me permet d’accéder aux fonctions d’éducateur sportif et/ou d’exploitant d’établissement d’activités physiques et sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération aux services de l’Etat afin qu’un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l’article L. 212-9 du code du sport soit effectué.  J’ai compris et j’accepte ce contrôle Protection des données personnelles Les données personnelles recueillies, propriété de la FSASPTT, font l’objet d’un traitement informatique par la FSASPTT aux fins de traitement des demandes et de gestion des licenciés. Elles sont destinées aux Clubs, Comités Régionaux et à la FSASPTT. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), le demandeur bénéficie d’un droit d’accès, de rectification et d’opposition aux informations qui le concernent. Le demandeur peut exercer ces droits en s’adressant à la FSASPTT via l’adresse mail rgpd@asptt.com ou par courrier postal à l’adresse suivante : FSASPTT, Délégué à la Protection des Données (DPO), 5 rue Maurice Grandcoing, 94200 IVRY-SUR-SEINE.   Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisés dans le cadre de ma participation aux manifestations soient publiés et diffusés à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres ou sur le site internet par des moyens de reproduction photomécaniques (films, cassettes, vidéo, etc.) sans avoir le droit à une compensation (cession de droit à l’image).   Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part de la FSASPTT.   Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part des partenaires de la FSASPTT.  Assurances L'établissement d'une Licence ASPTT PREMIUM ou Evènementielle permet à son titulaire de bénéficier des assurances "Responsabilité civile", "Assistance aux personnes" et "Dommages corporels" souscrites par la FSASPTT. Les assurances « Dommages corporels » et « Assistance aux personnes » sont facultatives mais la FSASPTT vous informe que les risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive peuvent donner lieu à des accidents sur lesquels il convient de s'assurer par le biais d'une assurance « Dommages corporels » ou « Assistance aux personnes ». Le montant de ces assurances compris dans le prix de la Licence ASPTT PREMIUM est de 1,84 € pour l’assurance « Dommages corporels » et de 0,23 € pour l’assurance « Assistance aux personnes ». Il est respectivement de 0,35 € et 0.10 € dans la Licence ASPTT Evénementielle. Si vous ne souhaitez pas l’assurance « Dommages corporels » et/ou l’assurance « Assistance aux personnes », le montant de ces dernières sera déduit. Vous avez également la faculté de souscrire des garanties individuelles complémentaires si celles proposées ne conviennent pas à votre pratique.  |

Renouvellement de licence d’une fédération sportive : NOM-Prénom \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Questionnaire de santé « QS – SPORT » cerfa N°15699\*01

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive. La première année le certificat médical est nécessaire.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON \* OUI NON Durant les 12 derniers mois

1. Un membre de votre famille est-il décédé subitement d’une cause cardiaque ou inexpliquée ?
2. Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?

|  |
| --- |
| Si vous avez répondu NON à toutes les questions :  |
| Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.  |
| Si vous avez répondu oui à une ou plusieurs questions :  |
| Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire de santé renseigné.  |

1. Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?
2. Avez-vous eu une perte de connaissance ?
3. Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez- vous repris sans l’accord d’un médecin ?
4. Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?

# A ce jour

1. Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, tendinite, etc…) survenu durant les 12 derniers mois ?
2. Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de maladie ? 9. Pensez-vous avoir besoin d’un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?

\*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié